

Bureau de l'OIT pour la France

Lettre d'information n° 42 - Juillet 2019



Organisation
internationale
du Travail



Courrier du Bureau de l'OIT pour la France

EDITO



La Conférence internationale du Travail (CIT) 2019 sera un cru historique, non seulement parce qu'il s'agissait de la conférence du centenaire de l'OIT, mais aussi parce qu'un nouvel instrument international y a été adopté pour lutter contre les violences au travail et le harcèlement. Cette 190^{ème} convention de l'OIT complétera les normes internationales de travail en couvrant un champ nouveau. Elle renforcera les protections, en particulier pour les femmes qui sont les premières victimes des violences et du harcèlement, mais aussi les modalités de prévention et de réparation.

Alors qu'on célèbre le centenaire de l'OIT, l'aboutissement de cette négociation engagée l'année dernière témoigne de la vitalité du tripartisme et de sa capacité à répondre concrètement aux enjeux et aux défis contemporains du monde du travail.

La Déclaration du Centenaire, elle aussi adoptée en conclusion de cette 108^{ème} CIT, met en exergue l'attachement des mandants tripartites de l'OIT en faveur du mandat de l'Organisation. Elle se tourne en même temps vers l'avenir, en dressant une feuille de route

pour les années à venir et des priorités, qu'il s'agisse de l'enjeu des compétences et de la formation en relation avec le numérique et les transformations du travail, qu'il s'agisse de la sécurité et la santé au travail, qui deviennent une préoccupation fondamentale de l'OIT, alors que la population en âge de travailler va connaître un vieillissement accéléré dans la plupart des régions du monde, ou qu'il s'agisse de la promotion d'une transition juste vers l'économie bas carbone pour faire face au défi climatique et environnemental.

Le rôle du dialogue social, de la négociation collective et le respect de la liberté syndicale apparaissent plus que jamais comme des prérequis pour promouvoir un « agenda centré sur l'humain », en écho à la Constitution de l'OIT de 1919 appelant à l'instauration d'un « régime de travail réellement humain ».

Cyril Cosme, Directeur du Bureau de l'OIT pour la France

A lire

ZOOM

11 juin

Le 11 juin, le Président Emmanuel Macron a participé à Conférence internationale du Travail du centenaire



Le [Président de la République française, Emmanuel Macron](#), a exprimé avec force son soutien au tripartisme de l'OIT. «Ce cadre peut se révéler exigeant, et nous devons accepter que la prise de décisions prenne parfois plus de temps mais cela permet d'avoir des résultats solides. »

Il a ajouté: «Refuser d'abandonner, agir de manière responsable, construire progressivement la solidarité internationale, grâce au dialogue et au droit, c'est l'esprit de votre organisation... Un double héritage et un devoir pour nous de poursuivre.»

A lire

21 juin

Un monde du travail sans violence ni harcèlement

La **Convention sur la violence et le harcèlement et la Recommandation sur la violence et le harcèlement** ont été adoptées lors de la dernière journée de la Conférence internationale du Travail du centenaire, le 21 juin 2019 à Genève. La Convention a reçu 439 votes en faveur, sept contre et 30 abstentions.

La convention reconnaît que la violence et le harcèlement au travail «peuvent constituer une violation des droits humains ou une atteinte à ces droits [...] mettent en péril l'égalité des chances, sont inacceptables et incompatibles avec le travail décent».

La nouvelle norme internationale du travail a pour but de protéger les travailleurs, quel que soit leur statut contractuel : les personnes en formation, les stagiaires et les apprentis, les travailleurs licenciés, les bénévoles, les personnes à la recherche d'un emploi, les candidats à un emploi.

A lire

FOCUS

Le G7 social : Un G7 contre les inégalités

Le 7 juin 2019 les membres du G7 se sont mis d'accord pour agir ensemble contre les inégalités sociales.

Les membres du G7 social, Ministres du travail d'Allemagne, Canada, Etats-Unis, France, Italie, Japon et Royaume-Uni se sont réunis à l'invitation de la Ministre du Travail Muriel Pénicaud les 6 et 7 juin à Paris.

Dans un communiqué commun ils ont appelé à : Renforcer la coopération multilatérale pour réduire les inégalités sociales, notamment par la promotion de nouvelles régulations sociales pour un avenir du travail durable et inclusif ; Soutenir l'accès universel à une protection sociale adaptée aux mutations du travail ; Préparer les individus aux transformations numériques notamment en garantissant des conditions de travail décentes aux travailleurs des plateformes et assurer

Actualité | 21 juin 2019



l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes en permettant un meilleur équilibre vie privée et vie professionnelle, et en mettant fin à la violence et au harcèlement dans le monde du travail.

Ces engagements seront présentés lors du Sommet des chefs d'État de Biarritz du 24 au 26 août. Ils seront également pris en compte à l'occasion d'autres événements internationaux organisés en 2019 : La Conférence Internationale du Travail, à Genève, dans le contexte du centenaire de l'OIT ; L'Assemblée générale des Nations-Unies en septembre à New York ; la réunion des ministres du Travail du G20, prévue le 1er et 2 septembre 2019 au Japon.

En outre, pour la première fois lors d'un G7 ou d'un G20, une déclaration tripartite entre les membres du G7 et les organisations internationales des travailleurs et des employeurs a également été adoptée en faveur de la réduction des inégalités sociales.

**[Discours de Guy Ryder, Directeur général du BIT
"Empowering individuals in a changing world of work"](#)**

pdf G7 Social - Communiqué conjoint des membres du G7 **[Téléchargement \(201.9 ko\)](#)**

pdf G7 Social | Déclaration tripartite avec les partenaires sociaux (...) **[Téléchargement \(76.6 ko\)](#)**
<https://travail->

A lire

[Colloque AFD/OIT 24 juin 2019](#)

« Emplois décents et lien social: un enjeu démocratique mondial »

Le 24 mai 2019 une conférence était organisée par l'OIT en partenariat avec l'Agence Française de Développement en présence de Rémy Rioux, Directeur général de l'AFD, de Moussa Oumarou, Directeur général adjoint du BIT pour les opérations de terrain et les partenariats, de représentants des mandants



français et d'experts et praticiens français et étrangers.

Parmi eux, Bernard Thibault et Anne Vauchez, membres travailleur et employeur du Conseil d'administration de l'OIT ont donné leur point de vue sur l'avenir du travail. Le Directeur du département des entreprises du BIT, Victor Van Vuuren a présenté le sujet : « Emplois décents et mondialisation, comment promouvoir des chaines d'approvisionnement responsables ».

Shauna Olney, Cheffe du service Genre du BIT a abordé le thème de l'accès des femmes aux opportunités économiques. Philippe Marcadent, Chef du service Marchés du travail inclusifs, relations et conditions de travail du BIT participait à un panel sur l'informalité et ses défis tandis que Moustapha Kamal Gueye, Chef de l'Unité Emplois verts du BIT apportait son expertise sur le climat et la transition juste.

A lire

[26 – 28 juin 2019 Colloque international « Justice sociale et travail décent : 100 ans d'action de l'OIT »](#)

Le président du Conseil économique, social et environnemental, Patrick Bernasconi, le Directeur Général du BIT, Guy Ryder, la Ministre française du travail, Muriel Pénicaud et les représentants des organisations syndicales et professionnelles françaises se sont retrouvés au CESE et au Ministère du travail pour participer à un colloque célébrant le 100^{ème} anniversaire de l'OIT. La rencontre avait pour but de contribuer à donner un état des savoirs scientifiques sur l'OIT et d'écouter des témoignages d'acteurs pour permettre des débats sur les orientations à venir. Des historiens, des sociologues, des juristes, des politistes et des économistes ont aussi participé à la rencontre et en analysé les tensions entre la globalisation économique et les objectifs d'universalité de justice sociale et de dignité du travail, fondements de l'OIT.



[Discours de Guy Ryder, Directeur général du BIT](#)

A lire



[Jeux Olympiques, CHARTE SOCIALE PARIS 2024 \(bande-annonce\)](#)

1919-2019 : cent ans de relations entre monde du sport et monde du travail pour donner naissance à la première Charte sociale de l'histoire de l'Olympisme et faire de Paris 2024 un exemple de développement humain et durable.

Journée mondiale contre le travail des enfants - 12 juin 2019

Journée mondiale contre le travail des enfants - 12 juin 2019

[La seule chose qu'un enfant devrait faire travailler est son imagination!](#)

Cette année, la Journée mondiale contre le travail des enfants a été l'occasion de passer en revue les progrès accomplis en 100 ans de soutien de l'OIT aux Etats membres pour combattre le travail des enfants.



[Vidéo](#)

Les étudiants du Master Droit du travail et de l'emploi de l'Université Toulouse capitole célèbrent le centenaire de l'OIT



Derniers rapports publiés

[Emploi et questions sociales dans le monde: Tendances 2019](#)

[Rapport mondial sur les salaires 2018/19: Quelles sont les causes des écarts salariaux entre hommes et femmes?](#)

[Une avancée décisive vers l'égalité entre hommes et femmes: un meilleur avenir du travail pour tous](#)

[L'augmentation des chaleurs extrêmes à l'origine de dégâts économiques représentant 80 millions d'emplois dans le monde en 2030](#)

AGENDA



19 septembre 2019

12ème Baromètre OIT/ Défenseur des droits et des discriminations dans l'emploi avec un focus sur les discriminations syndicales

Actualité de l'ISST
Initiative de colloque
Colloque international sur le centenaire de l'OIT
Organisé par l'ISST, l'IREDES et le réseau CIELO



23 septembre 2019

Colloque Institut des Sciences Sociales du Travail

« Regards croisés universitaires et syndicaux sur l'OIT : quelles ambitions pour le deuxième centenaire ? »



3-4 octobre 2019

Séminaire à Marcy l'Etoile

« A quoi servent les normes internationales ? Réflexions autour du centenaire de l'OIT »



9 au 13 octobre 2019

22èmes RendezVous de l'Histoire, à Blois

10 octobre après-midi, Carte blanche OIT France / Alain SUPIOT - Le travail au XXIe siècle – Editions de l'Atelier



17 octobre 2019

Colloque, à Toulouse :
« Face aux transformations sociétales actuelles, quel avenir pour le travail ? »

Aract Occitanie, en partenariat avec le Bureau de l'OIT pour la France, l'Etat, la Région et l'Anact

DIALOGUE SOCIAL



17 octobre 2019

[Les 7^e Rencontres du dialogue social](#)

Événement organisé par la Ville de Suresnes sous le haut patronage du bureau de l'OIT pour la France et le Global Deal.

Renseignements : 06 80 89 08 44



18 octobre 2019

Conférence OIT Université Paris Dauphine

Les plateformes numériques et l'avenir du travail



21-22 novembre 2019

[Réunion de la plateforme sur le travail des enfants](#), à Paris

Rejoignez-nous



Courriel envoyé à: dupuy@ilo.org

[Se désinscrire](#) | [Confidentialité](#)

Bureau de l'OIT pour la France

62 Boulevard Garibaldi

75015 Paris

France

paris@ilo.org